



TAXE D'APPRENTISSAGE

Contribuez à la
formation de vos futures
collaboratrices et futurs
collaborateurs

2026



— UNIVERSITÉ
— LUMIÈRE
— LYON 2

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ?

LA TAXE D'APPRENTISSAGE PERMET DE SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION DE VOTRE CHOIX. EN CHOISSANT L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2, VOUS CONTRIBUEZ À :

> FORMER LES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE DEMAIN

Le développement de l'alternance constitue, depuis plusieurs années, un enjeu majeur pour l'Université Lumière Lyon 2, qui renforce son engagement en facilitant l'accès à ces formations et en consolidant ses liens avec les acteurs économiques et institutionnels. Cette dynamique s'est concrétisée avec la création du Centre de Formation des Apprenties et Apprentis (CFA Lyon 2), qui permet à l'Université de proposer, en partenariat avec d'autres CFA, une soixantaine de formations en alternance, du Bac +3 au Bac +5. Plus d'un millier d'alternantes et alternants sont ainsi formés dans des domaines comme le droit, l'aménagement du territoire, le commerce international et le digital.

Les équipes pédagogiques conçoivent des formations variées, allant de la formation initiale diplômante aux modules courts, afin de renforcer les connaissances et développer des compétences spécifiques. Elles facilitent ainsi la lisibilité des parcours pour le monde socio-économique et favorisent l'accès à l'emploi pour les diplômées et diplômés.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'Université, vous contribuez à offrir un enseignement de qualité, en améliorant les conditions d'études et de vie de ses étudiantes et étudiants, tout en favorisant l'insertion professionnelle.

> PARTICIPER ACTIVEMENT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Encadrer les stagiaires dans le cadre de stages obligatoires et/ou volontaires tout au long de leur cursus universitaire, ainsi que les étudiantes et étudiants en alternance, notamment avec Le LabAlternance qui accompagne les apprenties et apprentis tout au long de leur parcours ;

S'impliquer dans nos enseignements et la professionnalisation des futures diplômées et futurs diplômés (séminaire, session de créativité, cas pratique, visite d'entreprise, forum métier...).

> DÉVELOPPER L'ESPRIT D'OUVERTURE

Solliciter l'expertise de nos enseignantes chercheuses et enseignants chercheurs (recherche partenariale) et/ou de nos étudiantes et étudiants (projets tutorés, conventions industrielles de formation par la recherche - CIFRE, boutique des sciences) ;

Collaborer avec nos laboratoires en s'associant à nos chaires et projets de recherche.

> DEVENIR NOTRE PARTENAIRE C'EST AUSSI

Accompagner la formation de vos futures collaboratrices et futurs collaborateurs tout en développant les compétences de vos salariées et vos salariés, grâce à notre offre de formation continue ;

Innover avec des dispositifs pédagogiques variés tels que des jeux d'entreprise ou des modules en ligne ;

Organiser des événements thématiques stimulant au sein de nos locaux pour favoriser les échanges et l'apprentissage.

Soutenir une université inclusive, humaniste, solidaire, démocratique, écologique et citoyenne.



À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

> LES RÉALISATIONS 2025

70% D' INVESTISSEMENT DE FONCTIONNEMENT

Dont :

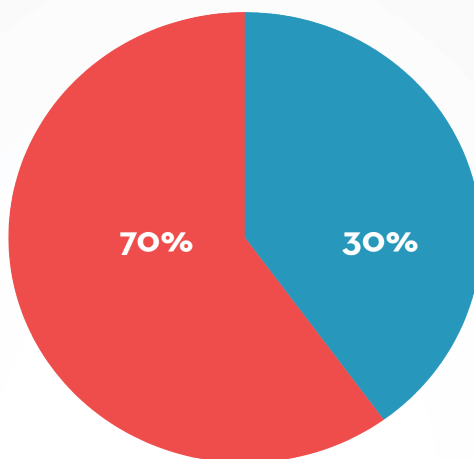
▮ Petits matériels informatiques et opérations de maintenance (disques durs, connectiques, enceintes, matériels pour la photo et les arts graphiques, matériels de robotique, kits journalisme mobile, logiciels, serious game...);

▮ Fournitures diverses ;

▮ Achats d'ouvrages (livres imprimés et numériques, dvd, cartes, partitions, abonnements...);

▮ Actions de communication (réalisation de vidéos et plaquettes, campagnes d'affichage et sur les réseaux sociaux, insertions presse, organisation ou inscription à des événements virtuels...);

▮ Déplacements (visite d'entreprises, de musées, participation à des concours nationaux et à des rencontres professionnelles type salons, forums...).



30% D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT

Dont :

▮ Aménagement de salles pédagogiques et d'espace de travail et d'études (tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, webcams pour l'hybridation des enseignements, fauteuils pour traveling, instruments de musique...);

▮ Achats de matériels informatiques et audiovisuels (remise à niveau ordinateurs fixes et portables).

> LES PROJETS 2026

▮ Promouvoir la nouvelle offre de formation et soutenir le développement de l'alternance et de la formation continue (reprise d'études, diplômes universitaires, formations courtes ou VAE).

▮ Soutenir les initiatives étudiantes s'inscrivant notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, culture scientifique, actions humanitaires et de solidarité, l'entrepreneuriat, animation du campus...

▮ Organiser des événements (rencontres, forum alternance, journées thématiques...) avec la

participation de professionnelles et professionnels, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs, associations... en impliquant les étudiantes et étudiants dans leur préparation ;

▮ Faciliter l'expérimentation et continuer à entretenir et renouveler les équipements pédagogiques (informatiques, audiovisuels, mobiliers...);

▮ Maintenir les achats de ressources et matériels didactiques et pédagogiques (ouvrages papier et numériques, cartes, dvd, logiciels, abonnements...)

CHIFFRES CLEFS 2025



178 millions d'euros
DE BUDGET



13
ENTITÉS
DE
FORMATION

33 Laboratoires de recherche
8 Fédérations de recherche
4 Laboratoires d'excellence



1 500
STRUCTURES

(entreprises, collectivités, associations)
actives sur notre plateforme
Jobteaser, notre Career center



Diffusion d'offres
d'emploi et/ou de stage,
événements, ...

27 000

ÉTUDIANTES & ÉTUDIANTS
dont près de **90%** EN EMPLOI
après une **Licence pro.** ou un **Master**



+ 6 200 STAGES
dont près de 5 300 réalisés dans
le cadre de la formation initiale et
environ 1000 stages volontaires

LES ÉTAPES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

C'est via la plateforme **SOLTÉA**, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), que vous pourrez affecter le solde de la taxe d'apprentissage 2026 à l'établissement / la formation de votre choix.

Pour cela, il vous suffira de vous munir de vos identifiants Net-Entreprises pour vous connecter à **SOLTÉA** ; puis de convertir le montant du solde en pourcentage.

> LES DATES CLÉS

Ouverture de la plateforme **SOLTÉA** aux employeurs et début de la 1^{ère} période de répartition

A partir du 26 mai 2026

Répartition du 26 mai au 21 août pour un virement des fonds aux établissements à partir du 1 septembre

1^{ère} période de répartition

Répartition du 3 septembre au 21 octobre pour un virement des fonds aux établissements le 5 novembre

2^{ème} période de répartition

Virement des fonds non répartis à partir du 26 novembre par voie réglementaire

Fonds non répartis

Liste des formations habilitées à percevoir la Taxe d'apprentissage, calendrier des stages, accès au career center...

www.univ-lyon2.fr

-> Profil entreprise et partenaire

-> Taxe d'apprentissage

Pour toute question ou complément d'information :

taxe-apprentissage@univ-lyon2.fr

Crédits photos et légendes :

1. Journées Portes Ouvertes 2024, Université Lumière Lyon 2.
© Direction de la communication et de l'évènementiel (février 2024).
2. Rentrée septembre 2024, Campus Berges du Rhône de l'Université Lumière Lyon2.
© Direction de la communication et de l'évènementiel - Jad Bou Assi et Stéphane Marquet.
3. Fête de la Science 2024, Université Lumière Lyon 2.
© Direction de la communication et de l'évènementiel - Stéphane Marquet.
4. Présentation du master informatique au sein du Campus Porte des Alpes.



4.

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE L'UNIVERSITÉ



RESTEZ AU COURANT DES PROCHAINS
ÉVÉNEMENTS DE NOTRE UNIVERSITÉ

RETROUVEZ TOUT L'AGENDA :
www.univ-lyon2.fr/universite/agenda

Cours en Amphithéâtre, Campus Porte des Alpes de © l'Université Lumière Lyon 2.
© Direction de la communication et de l'événementiel.



LA RUCHE : LE NOUVEAU LIEU HYBRIDE

À la rentrée 2026 ouvrira, sur le campus Porte des Alpes, le nouveau bâtiment La Ruche, learning centre.

Ce bâtiment novateur est destiné à rassembler différents services au bénéfice des étudiantes et étudiants, des laboratoires de recherche, et des lieux ressources pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Conçu pour être exemplaire en termes de performance énergétique, les espaces sont pensés pour être accessibles à l'ensemble de la communauté, permettant le travail individuel et en groupe, l'accès à différents espaces innovants (studios de montages, radio, fond vert, pratiques théâtrales et de danse), etc.

La Bibliothèque universitaire y occupera une place majeure, pour toutes et tous, dans des espaces de lectures et de travail plus modernes et plus conviviaux.

D'autres services y seront intégrés : le Centre d'orientation, le Service de Pédagogie du Supérieur, un espace événementiel de 160 places, des laboratoires de recherche, un guichet des services numériques, une salle hors-sac.

« L'imagination est plus importante que la connaissance », rappelait François Icard, responsable du Service Grands Projets, Direction de l'Immobilier, citant Einstein pour évoquer l'esprit du lieu : un bâtiment dédié à la communication, à l'interactivité, à la vie étudiante et à l'apprentissage collaboratif.

PLUS D'INFOS :

<https://www.univ-lyon2.fr/universite/evolution-campus-pda/la-ruche-learning-centre>



La Ruche, Campus Porte des Alpes de l'Université Lumière Lyon 2.
© ALA architects

NOS PROJETS

> L'UNIVERSITÉ LYON 2 AU COEUR D'UNE ALLIANCE EUROPÉENNE

L'Alliance BAUHAUS4EU est un consortium de 10 universités partenaires travaillant au sein d'un même projet européen : construire une Université Européenne pour des territoires résilients, durables, inclusifs et beaux. La première phase du projet a commencé le 1er janvier 2025 et durera 4 ans, jusqu'en décembre 2028.

Ancrée territorialement, l'Alliance BAUHAUS4EU a plusieurs objectifs :

- Mettre en place des laboratoires d'innovation territoriale (Regional Living Labs) : porté par la Direction Sciences et Société, l'appel à projet des Regional Living Labs (RLs) vise à créer un dispositif de formation innovant, ancré dans les territoires et développé en partenariat avec des actrices et acteurs non académiques.

- Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation : l'objectif est de proposer, d'ici 2028, un dispositif qui accompagne les étudiantes et les étudiants à chaque étape de leur parcours entrepreneurial.
- Développer un réseau interrégional pour connecter les écosystèmes d'innovations : en reliant les universités à leurs écosystèmes territoriaux et en favorisant les synergies entre les régions partenaires, de solutions *innovantes au service des citoyens et des entreprises*.

PLUS D'INFOS :

<https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/nos-projets/alliance-bauhaus4eu>



> MASTER MAESTRIA

L'objectif du master MAESTRIA, rattaché à la mention lettres, est de former des professionnels et professionnelles de la rédaction, et de l'écriture créative en capacité d'appréhender l'évolution des enjeux des métiers de la communication et de la rédaction.

Ils ou elles sauront s'appuyer sur une culture et des compétences littéraires et linguistiques solides, pour inventer les nouveaux usages de l'IA et être les personnes ressources et expertes de ces nouvelles pratiques de la rédaction et de la production de contenus.

Les étudiantes et étudiants passés par une formation littéraire ont de grands atouts à faire valoir dans le secteur de la rédaction professionnelle et peuvent naturellement, à ce titre, s'insérer dans des milieux socioprofessionnels les plus variés possibles.

PLUS D'INFOS :

<https://lesla.univ-lyon2.fr/formation/master-1-lettres-ecritures-creatives-strategies-et-technique-redactionnelle-avec-lia-alternance-1#admission>